



PROGRAMME MAUPERTUIS : Appel à propositions 2023

Date limite de candidature : 30 septembre 2022

L'Institut français en Finlande, l'Ambassade de France en Finlande et le Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche renouvellent cette année encore leur partenariat avec la Société finlandaise des Sciences et des Lettres pour le lancement de l'appel à propositions dans le cadre du programme de financement d'amorçage afin d'initier et de renforcer la coopération bilatérale en sciences naturelles, sciences humaines et sociales ainsi que l'innovation et l'enseignement supérieur dans les domaines d'intérêt des deux pays.

À cette fin, deux programmes conjoints sont ouverts :

1. Programme de mobilité courte des chercheurs (RSM)

Afin d'initier ou de renforcer la coopération dans les domaines de la science, de l'innovation et de l'enseignement supérieur sur tous les sujets de recherche d'intérêt mutuel, ce programme permet aux chercheurs sélectionnés, jeunes ou confirmés, en France et en Finlande (dans les deux sens) de visiter leurs homologues pour une courte période (de quelques jours à 4 semaines). Les objectifs de la visite sont les suivants :

- Discuter de la possibilité d'une coopération en matière de recherche scientifique et, si possible, en matière d'enseignement supérieur (mobilité des étudiants, doubles diplômes, doctorats en cotutelle, dépôts de projets européens conjoints...).
- Rencontrer et échanger avec plusieurs chercheurs au sein de l'institution hôte afin d'explorer toutes les possibilités de coopération, également dans une approche multidisciplinaire.
- Identifier les perspectives à court, moyen et long terme de collaborations et de formalisation de la coopération afin de construire une coopération durable entre les équipes de recherche, les laboratoires, les départements et les institutions.
- Trouver un laboratoire approprié pour un post-doc afin d'initier ou de poursuivre une coopération franco-finlandaise.

Les doctorants et les jeunes chercheurs sont encouragés à candidater !

Une bourse d'un montant maximum de 1200 euros couvrira les frais de voyage, de logement et de séjour pour une première visite de courte durée dans le pays d'accueil.

Une bourse d'un montant maximum de 2000 euros couvrira les frais de voyage, d'hébergement et de séjour pour une visite de travail de deux semaines ou plus dans le pays d'accueil, lorsqu'il existe déjà une collaboration solide entre les chercheurs ou les laboratoires.

Le comité de sélection est composé de représentants des institutions de financement.

Un rapport de 2 pages (comprenant l'agenda final/les conclusions sur les collaborations scientifiques et les résultats + le budget final) devra être envoyé dans les 2 semaines suivant la fin de la visite.

Téléchargez le formulaire de candidature RSM [ici](#)

2. Atelier "Enseignement supérieur, recherche et innovation" (ERI-W)

Afin de renforcer les collaborations identifiées entre les chercheurs en France et en Finlande, un soutien est apporté à l'organisation d'ateliers spécifiques qui peuvent avoir lieu en Finlande ou en France sur tous les sujets de recherche. Il est recommandé d'avoir des sujets ciblés et concrets pour l'atelier qui peut durer de 2 à 4 jours et impliquer plusieurs chercheurs (environ 15 mais pas limité). L'appel 2023 mettra en avant l'opportunité pour le candidat d'organiser des réunions multilatérales (et non plus seulement bilatérales), notamment si elles sont motivées par la candidature à l'appel à financement Horizon Europe. Dans ce cas, toutes les parties participant à l'atelier devraient contribuer à sa mise en œuvre.

Ces ateliers, basés sur des recherches de pointe, devront couvrir les trois piliers du triangle de la connaissance :

- Recherche : initier, renforcer, encourager toutes les coopérations de recherche pour les structurer et passer de la collaboration chercheur-chercheur à des collaborations équipe-équipe ou laboratoire-laboratoire.
- Enseignement supérieur : explorer toutes les possibilités pour encourager et mettre en œuvre la mobilité étudiante, les doubles diplômes, les doctorats en cotutelle, etc.
- Innovation : explorer les possibilités de transfert de technologie et d'innovation ainsi que la collaboration avec le secteur privé de chaque pays.

En plus des chercheurs, la participation d'étudiants, d'entreprises, de bureaux de transfert de technologie, de conseils d'innovation, de fonctionnaires des institutions et des autorités locales est encouragée. La participation de futurs financeurs potentiels de ces collaborations est également fortement recommandée lors de l'atelier : autorité locale, association, entreprises, PI de subventions nationales ou internationales.

Les institutions de tous les pays impliqués dans la coopération doivent également soutenir l'organisation de l'atelier en le cofinçant conjointement au moins au même niveau que la contribution au programme. Il est en effet demandé de trouver d'autres sources de financement pour permettre à davantage d'étudiants et de chercheurs de participer à l'atelier.

Une subvention d'un montant maximum de 6000 euros soutiendra chaque atelier. L'institution hôte de l'atelier gèrera le financement et l'administration.

Le comité de sélection est composé de représentants des institutions partenaires.

Un rapport de 2 pages (comprenant l'ordre du jour final/les conclusions sur les collaborations scientifiques et les résultats, les participants et le budget final) sera demandé dans les 2 semaines suivant la fin de l'atelier.

Téléchargez le formulaire de candidature pour l'atelier ERI ici

Tous les chercheurs et projets sélectionnés devront créditer le soutien apporté par l'Institut français de Finlande, l'Ambassade de France en Finlande, le Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et la Société finlandaise des Sciences et des Lettres en utilisant leurs logos dans tout support de communication (dépliant, site internet, emails d'invitation à la conférence...).

Pour plus d'informations, veuillez contacter uniscience.iff@france.fi